

- 11** Classes en 0, messe, défilé suivi d'un repas, salle des fêtes
- 17** Repas des anciens, gymnase de la tannerie, 12h
- 22** Paroisse Saint-Pierre de Néel, messe (ouverte à tous) avec le Cardinal BARBARIN, 9h
- 24** Amis du vieux Mornant, salle des fêtes, conférence sur le verre, 14h
- 25** Amicale Boule, Coupe de la société, boulodrome
Paroisse Saint-Pierre de Néel, messe (ouverte à tous) avec le Cardinal BARBARIN, 10h

27 Signature jumelage avec Sapouy (Burkina Faso), Conseil Municipal extraordinaire, Mairie, 18h

- 1^{er}** Gaule Mornantaise, concours pêche à la truite, 8h-12h, étang des tuileries
- 2** Amicale Boule, Coupe Guyot, boulodrome
Emmaüs, vente bric à brac, salle des fêtes, 8h30 à 18h
UCAM, foire des 3 places
- 6** FCPE, 20h, salle des fêtes, Conférence «Expériences et sottises»
- 7** Temps d'un film, soirée thématique, espace Jean-Carmet
- 8** Commémoration du 8 mai 1945, Cimetière, 10h30
Pétanque Mornantaise, Concours de pétanque, terrain de la Tuilerie à 14h
- 9** Amicale Boule, Qualifications championnat de France, boulodrome
Packingel, Vide Grenier, journée, sur le terrain de la société Packingel – ZI des Platières
Assemblée Générale 18h30
- 16** Ecole de pêche, Concours, étang des tuileries (8h-12h)
- 17 Conseil municipal, 20h**
- 20** Groupe scolaire Le Petit Prince, salle des fêtes, conférence «Il était une fois l'Art» de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- 29** Espace Danse, Tannerie, de 16 à 21h
- 30** Maison de Pays, soirée festive sur le thème du Tango

Spectacle musical

L'Association Musicale de Mornant prépare un grand évènement qui se déroulera le **samedi 12 juin au Clos Fourneureau** de Mornant. Ce spectacle réunira pour la première fois toutes les associations musicales du Pays Mornantais. Une scène de 300 m² pour accueillir plus de 300 participants jouant sur le thème de «La Télé».

Nous sommes prêts à recevoir environ 1000 personnes pour cette soirée.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 04 78 44 17 57, par mail musique-mornant@wanadoo.fr ou consulter notre site www.musique-mornant.fr



Expositions à la Maison de Pays



Amis des Arts :
3 au 18 avril Christine Bey : sa peinture est une recherche continue de la beauté, surtout le visage de la Femme. *Nombreuses expositions en France et à l'étranger.*

24 avril au 9 mai Nurhayat Artunc : née en Turquie, vivant en Allemagne, sa peinture sur soie est remarquable, avec une prédilection pour les motifs floraux. *Jumelage avec Pliezhausen.*

Amis du Vieux Mornant : Dans le cadre de l'exposition actuelle «le verre dans tous ses états» (jusqu'au 20 juin), il vous est proposé, le **samedi 24 avril, 14h salle Noël Delorme, une conférence** sur deux thèmes : l'art du vitrail et histoire des verreries de la vallée du Gier.

UCAPAM donne rendez-vous pour les Journées de la Maison



L'UCAPAM organise ses «Journées de la Maison». Il s'agit d'un salon ouvert au public rassemblant les artisans et entreprises de Pays Mornantais exposant leur savoir faire dans le domaine de la construction, la rénovation et l'aménagement intérieur et extérieur de l'habitat. Ce salon se déroulera les **11 et 12 septembre au Boulodrome** de Mornant. Il regroupera une cinquantaine d'exposants à l'intérieur et à l'extérieur.

Pour tous renseignements, contactez-nous par mail : jdm.ucapam@gmail.com

Comment contacter la mairie ?

Mairie de Mornant - BP6 - 69440 MORNANT
Tél. : 04 78 44 00 46 / Courriel : accueil@ville-mornant.fr
Site internet : www.ville-mornant.fr

LA brève, l'information brève et pratique de la Municipalité de Mornant
Directeur de Publication : Yves DUTEL, Maire de Mornant
Réalisation : I. BAILLEAU / Impression : Imprimerie de l'Alphabet



La Brève



L'information brève et pratique de la Municipalité de Mornant - avril 2010

EDITO BUDGET 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Le 11 février dernier, à une très large majorité des conseillers municipaux, le budget de la commune a été approuvé.

Ce budget 2010 est un budget ambitieux et raisonnable qui reflète les engagements pris devant les mornantais pour permettre d'envisager sereinement l'avenir de la commune tout en diminuant sa dette.

Ce budget a été construit sans augmentation des taux d'imposition communaux, sans recourir à l'emprunt et conformément à la ligne fixée lors du débat d'orientation budgétaire.

Cette édition de La Brève comporte un supplément spécial qui vous permettra de découvrir les grands aspects et les principaux enjeux du budget de notre commune.

Par ailleurs, pour embellir et améliorer notre cadre de vie des travaux ont été réalisés au rond-point de la gare et à l'entrée de village route de Givors. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques. Nous pouvons féliciter la compétence des agents municipaux qui ont permis la réalisation de ces améliorations sans recourir à des prestataires extérieurs et donc en limitant le coût.

Si notre commune a été distinguée récemment de plusieurs prix pour son embellissement, j'invite la population à respecter la propreté des nos espaces communs et à participer à l'amélioration de notre cadre de vie quotidien (fleurissement, gestion des déchets...).

Bonne lecture,



Yves DUTEL,
Maire de Mornant



50 ans et 60 ans de mariage, ça se fête

Dimanche 6 juin 2010, la commune organise les noces d'or et de diamant. *Si vous êtes intéressés, merci de contacter en Mairie le service relations publiques et festivités, Anne-Claire Poyard, au 04 78 19 91 75, le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin.*

Le point sur les travaux communaux

Des **travaux d'élargissement de trottoirs**, avec une reprise complète de la chaussée viennent d'être achevés rue Porte du Nord et rue de la République. La circulation peut reprendre normalement dans **des conditions améliorées pour les piétons**. En outre, pour des questions de sécurité, les pavés de l'allée piétonne et de la place de la Poste ont dû être remplacés par de l'enrobé. Enfin, le parking des bruyères a fait l'objet d'une **réfection totale de l'éclairage public** par la mise en place de **nouveaux candélabres plus esthétiques, moins énergivores et moins nombreux**. D'autres réalisations sont en cours, vous aurez prochainement de plus amples informations...

La commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945 est la date commémorative, marquant, en Europe, la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le défilé débutera **sur le parvis de la Mairie à 10h15** pour se rendre au cimetière. La population est invitée, à 10h30, à cette cérémonie pour un dépôt de gerbe.



Du côté des abris bus...

Nous déplorons, depuis plusieurs mois, de nombreux actes de vandalisme concernant les abris bus sur le territoire de la commune de Mornant. **Le renouvellement et la maintenance de ces équipements sont de la compétence de la Maison Du Rhône** avec laquelle la municipalité a pris contact afin que le nettoyage des verres soit effectué rapidement et que les vitres cassées soit systématiquement remplacées par des éléments antivandalisme.

en bref...



Rentrée 2010-2011: inscriptions «groupe scolaire le Petit Prince» Maternelle : à partir du 26 avril.

Voici les dates et heures de permanences pour les inscriptions (enfants nés en 2007) :

Avril : lundi 26 de 13h30 à 18h
mercredi 28 de 9h à 12h
vendredi 30 de 17h à 18h30
Mai : lundi 3 et 10 de 9h à 12h
et de 15h à 18h
mardi 4 de 17h à 18h30
mercredi 5 de 15h à 18h
et vendredi 7 de 17h à 18h30.

Si aucun de ces horaires ne vous convient, merci de demander un rendez-vous par courriel ce.0692405p@ac-lyon.fr ou par téléphone uniquement le lundi au 04 78 44 14 00.

Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé, d'un justificatif de domicile et d'un certificat de radiation si l'élève était scolarisé ailleurs.

Elémentaire : à partir du 22 mars.

Uniquement sur rendez-vous auprès du directeur au 04 78 44 01 93.

Hommage à Jean Ferrat

Le chanteur Jean Ferrat est mort samedi 13 mars à l'âge de 79 ans à l'hôpital d'Aubenas, à une quinzaine de kilomètres de son village d'Antraigues-sur-Volane, en Ardèche.

Artiste engagé, il était venu sur la commune en 1966. Auteur, interprète et compositeur de plus de deux-cents chansons, il nous avait fait partager son univers le temps d'une soirée.



Déjections canines...

Afin de **mettre fin à la prolifération des déjections canines** sur les voies publiques et dans les espaces verts de la commune, il y a lieu de rappeler qu'il est obligatoire de ramasser tous débris d'origine animale. Il existe à cet effet des **espaces spécialement aménagés, dénommés «canisettes»**. Ces infractions sont passibles d'une contravention de 3^{ème} classe (amende de 450 euros au plus) ou d'une contravention de 1^{ère} classe (amende de 38 euros au plus) selon qu'elles contreviennent aux dispositions du Règlement Sanitaire Départemental.



Brûlage des végétaux dans les jardins

Pendant la période du 15 octobre au 15 mai, le brûlage à l'air libre des déchets végétaux ligneux secs est autorisé du lundi au samedi de 8h à 18h, sauf les jours fériés.

Tout brûlage à l'air libre est donc interdit pendant la période du 16 mai au 14 octobre inclus. Il est formellement interdit de brûler tout autre type de déchets. Vos déchets doivent donc être amenés en déchèterie ou en plateforme de compostage.

Plan canicule, pensez à vous inscrire !

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose d'un registre des personnes vulnérables. Le but est de **recenser les personnes fragilisées et isolées afin de leur apporter conseil et assistance** en cas de canicule. Les **habitants concernés sont âgés de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans**, lorsqu'ils sont reconnus inaptes au travail et résidant à leur domicile. **L'inscription sur le registre** peut se faire par la personne concernée, son représentant légal ou un tiers (famille, voisins...). Il est ensuite mis à disposition auprès des médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, AMAD et ADMR de la commune. **Contacts : Joëlle Souchon au 04 78 44 00 46**

L'été approche à l'espace jeune

L'année dernière, nous avons organisé le premier week-end d'jeun's dans le Jura pour faire du golf et de l'Accrobranche. Cette année, nous vous proposons les **13, 14 et 15 mai un mini séjour à l'Isle/sorgues**. Au programme : canoë kayak, balade, visite de la fontaine du Vaucluse et détente. **Venez-vous inscrire !**

L'été approche ! Il est encore temps de venir nous voir pour nous parler de vos envies et de vos attentes avant que les programmes sortent. Ces derniers paraîtront mi-mai et les inscriptions se feront mi-juin. Nous vous attendons nombreux pour un été encore plus chaud !

Renseignements et inscriptions :
Espace jeunes, 4, rue Patrin,
les mercredis et samedis (14h à 19h)
ou les vendredis (16h à 19h)
Tél. : 04 78 44 00 61



ACLAM, ça pulse !

Escrime : Un nouveau professeur depuis la rentrée et plein de projets !

L'escrime, c'est l'opposition courtoise au moyen d'une arme de deux adversaires décidés à donner plus de touches qu'en recevoir tout en respectant certaines règles.

Les entraînements à Mornant sont assurés par un maître d'armes Brevet d'Etat, le samedi matin au gymnase de la Tannerie.

Hip Hop : Une troupe dynamique et des projets plein la tête !

Lever de rideau du spectacle «Révélation» salle Jean Carnet le **28 mai** sous la direction du chorégraphe et professeur Zoro Henchiri.

Participation à la Biennale de la danse, sur le thème «Parler debout».

Gala de danses ACLAM salle Jean Carnet dimanche 13 juin

Participation à la manifestation organisée par Festizik au mois de juin également. **Pour tous renseignements, contactez l'Adam : 04 78 44 11 04 - www.aclam-mornant.fr**



Rejoignez le Comité des fêtes

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune ; alors **venez rejoindre l'équipe de bénévoles du Comité des fêtes** pour l'organisation de la Fête du village le 13 juillet !

Renseignements en Mairie auprès du service festivités au 04 78 19 91 75 ou relationspubliques@ville-mornant.fr

Exposition Objectif Solidarité à Sol ê Ci : les puits au Bénin

L'association Objectif Solidarité est heureuse de vous présenter ses actions en faveur du Bénin.

Alors, venez nombreux découvrir **jusqu'au 21 avril** cette exposition de photographies sur la création de ces puits à Sol ê Ci.

Entrée libre et gratuite
Pour tous renseignements, merci de contacter Stéphanie Bouvier au 04 78 19 91 77



Association La Cause des Parents : conférence

L'association La Cause des Parents organise une conférence sur «Comment transmettre la joie de vivre aux enfants ?» animée par Françoise Marchand, spécialiste de la petite enfance, qui nous donnera des clés pour communiquer bonheur et bonne humeur à nos enfants.

Le jeudi 3 juin à 20h30 salle Noël Delorme à Mornant.
Renseignements et réservations, merci de contacter Gwenaëlle Persiaux au 06 62 78 17 62 ou par mail gwenpersiaux@yahoo.fr

en bref...



Associations

Pour les prochaines publications municipales, nous invitons les associations à nous transmettre leurs articles par mail à communication@ville-mornant.fr. Pour «La Vie à Mornant» de mai, ce sont les derniers jours pour transmettre vos informations. Pour «La Brève» de juin, vous avez jusqu'au 15 mai.

L'eau et son coût : soirée débat L'association Mornant Demain organise une soirée d'information et de débat sur le thème de l'eau potable : son parcours, sa qualité, son coût. Serge Fages, Président du MIMO (Syndicat Intercommunal de distribution des Eaux de Millery-Mornant) interviendra sur le sujet. Rendez-vous salle Noël Delorme à Mornant le **10 juin 2010 à 20h30**.

Ligue contre le Cancer : L'association a remis aux équipes de chercheurs un chèque d'un montant de 1 194 500 euros (et non pas 784 500 euros contrairement à ce qu'elle avait annoncé dans la précédente brève), dans les salons de la préfecture, le mercredi 24 mars 2010. La ligue a assuré un accueil et une écoute téléphonique toute l'année de 14 à 18h auprès de 487 patients et familles en 2009. Enfin, le Comité du Rhône a aidé financièrement 382 familles en difficulté en apportant un soutien financier d'urgence ou une aide pour le retour à domicile après hospitalisation sur demande d'une assistante sociale.

Permanence le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 11h30 sans rendez-vous, salle Flaubert de la Maison des associations, 14 rue Boiron à Mornant, pour vous informer, vous orienter et vous soutenir.

**Engagements pris ...et tenus!**

Le budget 2010 est l'expression du respect des engagements pris pendant la campagne électorale.

Notre objectif est bien d'assainir la situation financière de la commune, fortement endettée par le passé, sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Pour ce qui concerne sa partie « fonctionnement », ce budget prévoit une diminution de 2,79% des dépenses de fonctionnement, hors charges de personnel, qui est donc supérieure à l'engagement pris de 2%.

Par ailleurs, il est prévu une baisse des charges à caractère général de 1,72%, ce qui est un effort sans précédent. Celle-ci s'accompagne toutefois d'une redynamisation de la politique de solidarités nécessaire, notamment en période de crise économique.

Pour la section « investissement », les objectifs fixés pour le bon entretien de l'existant et l'embellissement de la commune ont déjà permis l'obtention récente de premiers prix lors des différents concours de fleurissement.

Aussi des dépenses d'avenir sont envisagées avec les travaux nécessaires de rénovation de notre salle des fêtes, les travaux à la

Mornant Demain

**Mornantais : on vous ment !**

Le budget 2010 de la commune commence à montrer les différentes incohérences de la municipalité actuelle.

En effet, après avoir laissé entendre que les impôts étaient trop élevés à Mornant, l'équipe majoritaire n'annonce pas de baisse alors qu'elle le pourrait. Il est écrit dans l'audit qu'elle a elle-même commandé : « L'épargne brute met en évidence les capacités de la ville à rembourser sa dette et à autofinancer ses investissements. En l'espèce, **a période 2001/2007 met en évidence une augmentation des « moyens de la ville ».** Ainsi, il est possible de conclure à une augmentation des marges de manœuvre de la ville. »

Bien entendu, il eut fallu faire des promesses électorales réalisables, ce qui ne fut pas le cas. Pourtant, le premier devoir de politiques responsables est de chiffrer son programme pour être honnête avec ses concitoyens.

Aujourd'hui, la municipalité diffuse l'information que la commune est endettée et qu'elle ne pourra peut-être pas tout réaliser. Bizarre ! S'apercevoir de cela deux ans après son élection paraît surréaliste. Encore une fois, il s'agit de remplacer le problème de fond par de la communication.

Comment contacter la mairie ?

Mairie de Mornant - BP6 - 69440 MORNANT
Tél. : 04 78 44 00 46 / Courriel : accueil@ville-mornant.fr
Site internet : www.ville-mornant.fr

Mairie pour optimiser la qualité du service au public ou encore les projets en direction de la jeunesse tels l'extension de l'école maternelle.

Cette bonne gestion des deniers publics permet d'envisager, dès à présent, les investissements et les programmes d'avenir attendus. Ils permettront d'accueillir, notamment, un nouveau centre de secours, la piscine intercommunale auparavant prévue à Taluyers, le foyer résidence pour personnes âgées, une nouvelle crèche, des nouveaux vestiaires dignes de ce nom au pôle sportif Paul Verguin...

Il est important de poursuivre cette politique à la fois prudente et mais ambitieuse pour préparer l'avenir de notre commune, encore une fois dans le respect des engagements pris.

Le groupe Un Nouvel Elan pour Mornant

Igor BASKAKOFF, Béatrice BURTIN, Pascale CHAPOT, Marie-Danielle DESRAYAUD, Yves DUTEL, Christian GALLET, Georges GLAS, Gilles GRANJON, Christelle GROSJEAN, Steve MARCO, Véronique MERLE, Françoise MILLION, Christian MOLIERAC, Jean-Yves OLIVIER, Fabienne OLLAGNIER, Renaud PFEFFER, Magali PONS, Jean-Pierre PONS, Paule RAQUIN, Frank VALETTE, Véronique ZIMMERMANN

Effectivement, ses marges de manœuvre sont de plus en plus limitées puisque elle n'a pas baissé les charges comme elle l'avait promis. Celles de personnel augmentent rapidement et elle fait faire et refaire des études qui coûtent de plus en plus cher.

Après l'hiver rigoureux que nous avons connu, les routes sont en mauvais état ; c'est pourquoi nous nous demandons si leur réfection n'est pas plus urgente que de casser les giratoires qui eux étaient dans un bon état et réalisés depuis moins de 10 ans ! Toujours l'effet bling bling !

Alors que l'équipe précédente, grâce à une excellente gestion, avait baissé le prix de l'eau la passant de 1 € à 0,36 € le m³, voilà que la municipalité décide cette année de l'augmenter : cette hausse nous paraît totalement injustifiée..

NOTRE GROUPE PENSE QUE LA MAJORITE NE VA PAS DANS LA DIRECTION QU'ELLE AVAIT ELLE-MEME FIXEE ET QU'ELLE NE RESPECTE PAS SES ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES MORNANTAIS.

Nous proposerons aux Mornantais une réflexion qui permettra de mieux prendre en compte la concertation, la solidarité et l'écologie. Tout cela dans un esprit de vérité et de responsabilité.

Les 6 conseillers municipaux du groupe « Mornant Demain » : *Guy Palluy (www.guy-palluy.fr), Sandrine Bonjour, Guy Rivoire, Cécile Fuchy, Francisque Delorme, Claire Depaillat*

LA brève, l'information brève et pratique de la Municipalité de Mornant
Directeur de Publication : Yves DUTEL, Maire de Mornant
Réalisation : I. BAILLEAU / Impression : Imprimerie de l'Alphabet

**ÉDITION SPÉCIALE BUDGET !**

Madame, Mademoiselle, Monsieur
Chers amis,

En ma qualité d'adjoint aux finances, je suis heureux de vous présenter ce budget 2010.

Au mois de décembre dernier, lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons fixé les grandes lignes du budget que nous préparions.

Quatre axes avaient été retenus :

- le maintien des taux de fiscalité locale tout en renforçant la capacité d'autofinancement ;
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- la mise en œuvre des investissements prévus au plan de mandat ;
- la réalisation des investissements nécessaires au maintien en l'état du patrimoine existant.

Notre volonté, traduite par ce budget, est de pouvoir améliorer la qualité du service public attendu par les mornantais et de prévoir les équipements nécessaires à la vie quotidienne à Mornant.

Pour cela, il est impératif de diminuer l'endettement de la commune. C'est pourquoi, nous avons souhaité une diminution des dépenses de fonctionnement pour permettre de dégager un excédent qui sera réinjecté dans les projets d'investissements.

En 2009, ce sont 570 000€ d'excédent de fonctionnement qui ont pu être ainsi dégagés pour atteindre cet objectif. C'est également pour diminuer la dette de la commune que nous n'avons pas inscrit au budget la souscription d'emprunt.

Enfin, conformément aux engagements pris, les taux d'imposition communaux n'augmentent pas.

Ces quelques pages vous permettront de prendre connaissance du budget communal dont l'objectif est la gestion rigoureuse des deniers publics pour permettre à notre commune d'envisager sereinement les besoins en équipements publics.



Gilles GRANJON,
Adjoint aux finances

Comprendre le budget communal**Le budget primitif 2010 de la commune a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2010.****Généralités**

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses pour l'année à venir.

Seules peuvent être engagées les dépenses qui y sont inscrites. En effet, aucun projet ne peut démarrer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser si l'enveloppe financière n'a pas été prévue au budget.

Prise en considération de la conjoncture

L'élaboration du budget s'appuie essentiellement sur des indicateurs financiers et économiques déterminés par l'Etat et prend en compte la conjoncture économique actuelle. Les ressources de la Commune sont de deux types : les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissement. Elles s'élèvent au total à 6 891 397 euros.

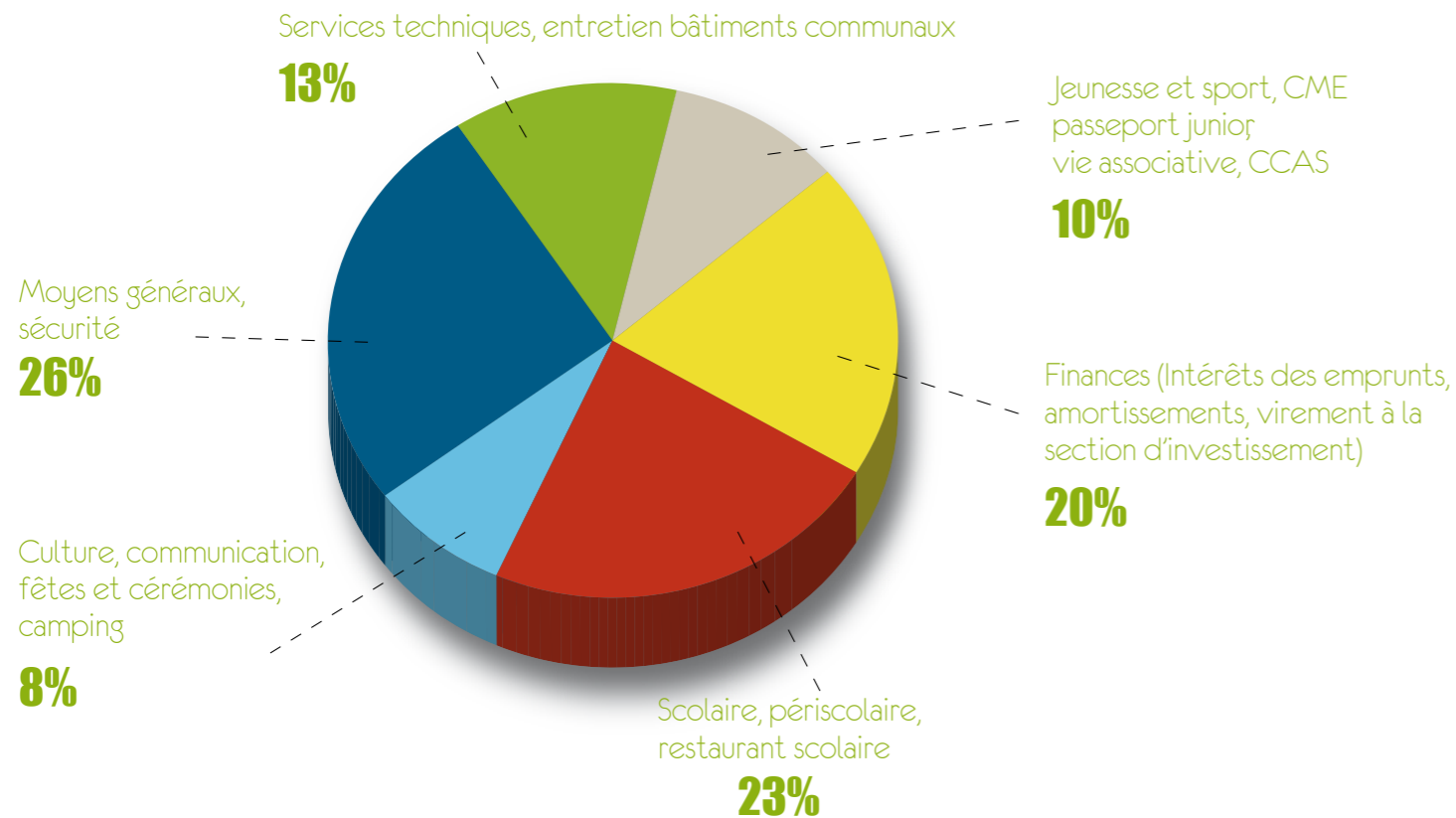
Maîtrise des coûts de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services municipaux, c'est-à-dire les dépenses régulières (rémunération du personnel, action sociale, travaux d'entretien, services scolaires et périscolaires...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette communale. Elle dispose de ressources définitives et régulières composées pour l'essentiel du produit de la fiscalité locale, des dotations reçues de l'Etat, de subventions reçues d'autres collectivités locales... En effet, dans une période, où le pouvoir d'achat est en baisse, la Municipalité a souhaité ne pas augmenter les impôts. Il s'agit d'une décision importante, la crise touchant également les collectivités. Cela exigera d'être vigilants, rigoureux et innovants.

Poursuite du développement et amélioration de notre cadre de vie

La section d'investissement retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'investissement (acquisitions et vente de terrains, constructions, travaux...) et le remboursement de la dette. Soucieux de décroître de manière significative la dette de la commune, aucun emprunt supplémentaire ne sera contracté.

Dépenses de fonctionnement



Nouveautés : des projets pour construire le futur

Scolaire et périscolaire

- Extension de l'école maternelle (290 000 €)
- Logiciel de gestion des stocks pour le restaurant d'enfants (1 910,00 €)

Travaux

- Achat d'un tractopelle et d'un véhicule (70 000 €)
- Matériel et travaux divers de voirie (63 000 €)
- Travaux en régie (42 985,00 € : aménagement paysager de la route de Givors, travaux d'installation d'éclairage basse consommation à la Maison des Associations et à l'école maternelle...)

Services publics

- Travaux de la Mairie pour améliorer les conditions d'accueil et de service public (448 950 €)
- Travaux à la salle des fêtes (110 000 €)

Sports

- Maîtrise d'oeuvre pour le pôle sportif Paul VERGUIN (75 000 €)
- Travaux au boulodrome (23 000 €)

Solidarités

- Études d'accessibilité aux handicapés des bâtiments et espaces publics (7 000 €)

Urbanisme

- Études complémentaires (programme Chambry-Boiron) (17 260 €)

Culture et communication

- Achat immobilier pour l'extension de la Maison de Pays (55 000 €)
- Nouveau site Internet (8 000 €)

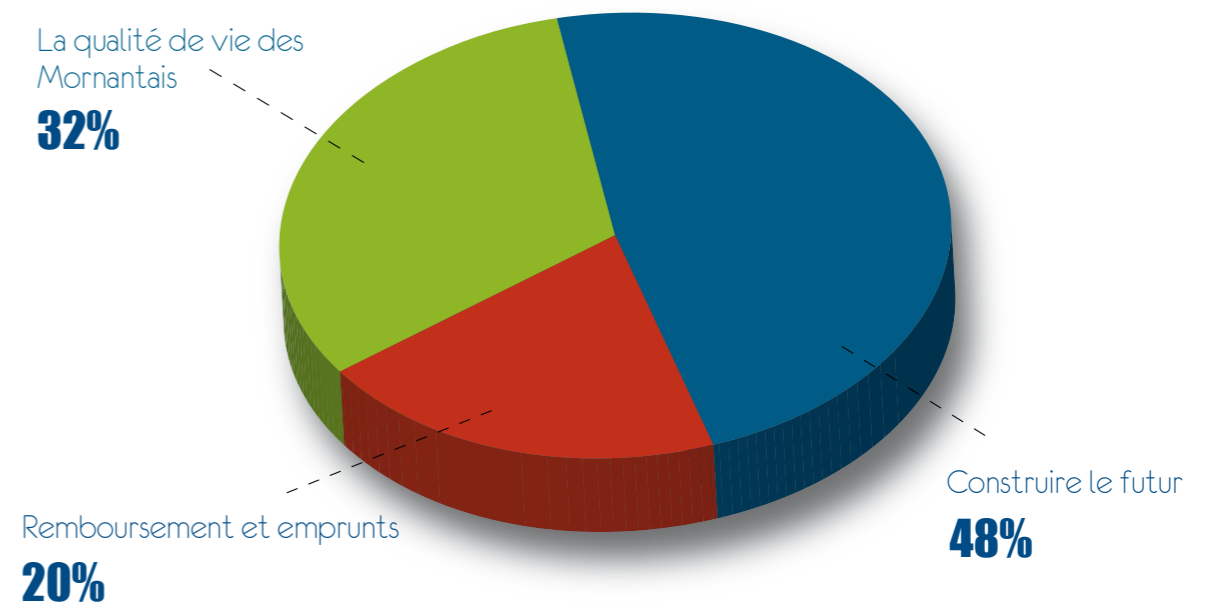
- Divers** (43 870 € : défibrillateurs, autolaveuse, matériel sportif...)



Quelques chiffres clés...

- 0% d'augmentation des taux d'imposition communaux
- 1,72% de diminution des charges à caractère général (optimisation des achats de fourniture, internalisation de prestations extérieures...)
- 3,04% d'augmentation des charges de personnel (augmentation du point de la fonction publique, recrutement d'agents recenseurs, promotion interne...)
- 18, 23% de diminution des charges financières (taux d'intérêts variables bas et prévision d'une éventuelle remontée des taux)
- 460 000 € de remboursement du capital des emprunts souscrits par le passé
- 1 410 452 € de dépenses d'équipements (voir ci-joint)
- 483 000 € d'excédent de fonctionnement (excédent prévisionnel de la section de fonctionnement basculé pour l'investissement)
- 0 € d'emprunt pour désendetter la commune

Dépenses d'investissement



Résorber la dette de la commune

Nombre d'années de CAF brute nécessaire au remboursement de la dette



Pour pouvoir investir et préparer l'avenir, il faut réduire la dette de la commune. Ce graphique représente le nombre d'années de capacité d'autofinancement brute nécessaire au remboursement de la dette.

D'importants investissements antérieurs (nouvelle place, salle de sports...) expliquent cette situation et pèsent sur le budget communal. L'impératif, dans un premier temps, consiste à repasser sous le seuil d'alerte et de poursuivre durablement le désendettement. Cette deuxième année de mandat nous a permis, comme le démontre le graphique, d'accélérer cette orientation.